

AVIS DE CESSION DE DEUX PARCELLES COMMUNALES CONSTRUCTIBLES

Madame le Maire de Rieumes informe que la commune procède à la cession de deux parcelles communales, en nature de terrain nu, situées en façade de l'Allée du Pic du Midi de Bigorre et classées en zone UB du PLU. Les réseaux se trouvent en limite de parcelles. Le prix de vente de chaque parcelle est fixé à **60 000 €**.

Cession de la parcelle C n° 2030 – Contenance : 583 m2

Cession de la parcelle C n°1043 - Contenance : 524 m2

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une offre **avant le 15 mai 2020** par courrier ou courriel aux adresses suivantes :

Mairie de Rieumes
1 Place d'Armes
31370 RIEUMES

ou

par courriel : accueil@ville-rieumes.fr



Madame le Maire,
Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ